

## INFORMATION AUX PORTEURS

---

**15/03/2024 – MODIFICATION DE L'APPROCHE EXTRA-FINANCIERE DU FCP « CPR ACTIONS FRANCE ESG »**

Codes ISIN : Part P : FR0011354646 - Part I : FR0011354638  
Part Z-C : FR0013411543 - Part Z-D : FR0013411550  
Part P-C : FR0013429974

La société de gestion CPRAM a décidé de préciser l'univers d'investissement de départ du fonds commun de placement « CPR ACTIONS FRANCE ESG » (« le Fonds) pour une meilleure lisibilité du processus de gestion.

A compter du 15 mars 2024, votre prospectus intégrera la modification suivante :

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées françaises libellées en euros, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille.

*en lieu et place de*

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique de titres, tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

L'univers d'investissement du FCP est élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire du Fonds sera modifiée en conséquence.

\*\*\*\*\*

**Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et est sans incidence sur le profil de risque de votre support de placement.**

**Cette modification ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

Les Documents d'Informations Clés (DIC) et le prospectus actualisés du Fonds seront disponibles à compter du 15/03/2024 sur le site internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction